

Synthèse

Patrice Duran a introduit la séance en rappelant sa nomination toute récente à la présidence du Conseil et a fait part de son grand intérêt pour la mission exercée par le Cnis. Il a évoqué la mémoire de Dominique Allain, secrétaire générale adjointe, disparue en janvier, en soulignant sa forte implication dans les travaux du Cnis. Il a également rappelé les avancées sur plusieurs sujets impulsés par Yannick Moreau : l'accès des chercheurs aux données, la comparabilité internationale des statistiques, notamment.

Jean-Luc Tavernier a présenté un bilan de l'année 2016 pour la statistique publique. Sur le plan européen, l'année 2016 a été marquée par l'adoption de plusieurs propositions de règlements-cadres par le Comité du système statistique européen. Une réflexion se lance par ailleurs, entre Eurostat, l'OCDE et les pays membres, sur la prise en compte des transferts des droits de propriété intellectuelle entre sociétés d'un même groupe (qui conduisent à la localisation dans des pays à fiscalité avantageuse de filiales spécifiques) de nature à perturber les statistiques macroéconomiques de certains pays, à l'instar du PIB irlandais qui a cru de 26 % en 2015 sans que l'on arrive à démontrer la véracité de cette croissance dans la sphère réelle. Suite à la « revue par les pairs » européenne, un plan d'actions qualité du service statistique public a été défini, dans le cadre duquel douze SSM s'engagent désormais sur un calendrier de diffusion de leurs principales statistiques, dont la ponctualité est suivie précisément. Ces calendriers sont diffusés sur le site Web de l'Insee, ainsi qu'un fil d'actualité en continu des dernières publications des SSM.

En matière de développement durable, l'Assemblée Générale de l'ONU ayant instauré 17 objectifs de développement durable (ODD) et 169 cibles pour la période 2015-2030, un groupe international d'experts statisticiens a proposé en 2016 une première liste d'environ 240 indicateurs pour assurer le suivi de ces objectifs. Au niveau national, l'Insee a procédé à un premier recensement afin d'identifier les producteurs des indicateurs en France et d'avoir un premier aperçu de leur disponibilité. En complément des indicateurs internationaux, la Commissaire générale au développement durable a indiqué à l'Insee qu'elle envisageait, pour développer des indicateurs nationaux utiles au suivi des stratégies françaises qui contribuent aux ODD, de réaliser une concertation sous l'égide du Cnis en 2017. Les modalités de cette concertation seront discutées au prochain bureau du Cnis le 22 mars prochain.

Au titre des évolutions législatives récentes, les statistiques publiques sont particulièrement concernées par la loi pour une république numérique, adoptée en octobre (accès aux données privées, « NIR haché », gratuité des données de la statistique publique et accès des chercheurs aux données administratives, principalement). La loi pour la modernisation de notre système de santé organise, quant à elle, les données de santé en open data et facilite leur accès aux chercheurs. Après l'actualisation du droit des outre-mer en 2015, dont un article concernait très directement la réalisation de statistiques, une autre évolution législative a eu lieu, avec la loi relative à l'égalité réelle outre-mer, définitivement adoptée en début 2017. Plusieurs dispositions de cette loi sont aussi très contraignantes pour la statistique publique, alors même que l'effort réalisé pour les mesures statistiques dans les outre-mer est déjà considérable, ainsi que le montre un état des lieux récent dressé par l'Insee.

S'agissant des réalisations du Service statistique public, de nombreuses innovations ont eu lieu, parmi lesquelles l'avancement de quinze jours du calendrier de publication de plusieurs indicateurs trimestriels, la mise en open source du modèle Ines (simulation de la législation sociale et fiscale), la publication d'études sur la mesure de l'économie liée à internet, ainsi que l'ouverture des nouveaux sites Web de l'Insee et du SOeS. L'Insee a également finalisé son projet stratégique de moyen terme à l'horizon 2025.

L'Assemblée a ensuite adopté après discussion et amendements les avis qui lui avaient été soumis.

Enfin, la dernière séquence a été consacrée à la présentation par Fabrice Lengart du rapport de France Stratégie « Lignes de faille, une société à réunifier ». Celui-ci met en évidence que, dans de nombreux domaines (emploi, revenu, mobilité sociale, situation des jeunes, territoires, intégration), les Français portent un regard sombre sur la situation de leur pays et sur leurs propres perspectives d'avenir. Ce diagnostic perçu ne reflète pas nécessairement les indicateurs statistiques qui conduisent généralement à un panorama plus favorable. France Stratégie a exploré les raisons possibles de ces écarts et présenté plusieurs remèdes à cette crise de confiance. Olivier Galland, sociologue, a introduit la discussion en rappelant notamment que les indicateurs dits « objectifs » ne le sont pas tant que ça, notamment ceux qui mesurent l'inégalité, et proposé d'autres pistes pour expliquer ces écarts perceptions-observations, enjeux importants pour la statistique publique.